



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/AC.198/1996/L.1
17 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DE L'INFORMATION
Dix-huitième session
6-17 mai 1996

PROJET DE RAPPORT

I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale a décidé à sa trente-quatrième session (résolution 34/182 du 18 décembre 1979) de reconduire le Comité chargé de l'examen des politiques et des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, créé en application de sa résolution 33/115 C du 18 décembre 1978. L'Assemblée a aussi décidé que le Comité, qui serait désigné dès lors sous le nom de Comité de l'information et comprendrait 66 membres, serait chargé :

"a) De poursuivre l'examen des politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales, notamment au cours des deux dernières décennies, et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication;

b) D'évaluer et de suivre les efforts déployés et les progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et des communications;

c) De promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information, et de faire des recommandations sur ce sujet à l'Assemblée générale;"

L'Assemblée priait le Comité et le Secrétaire général de lui rendre compte des activités de sa trente-cinquième session.

2. À sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a exprimé sa satisfaction (résolution 35/201 du 16 décembre 1980) des travaux du Comité, approuvé le rapport de celui-ci et les recommandations de son groupe de travail

ad hoc¹, réaffirmé le mandat qu'elle avait défini dans sa résolution 34/182 et décidé de porter à 67 le nombre des membres du Comité. Celui-ci a décidé à sa session d'organisation de 1980 que le principe du roulement géographique s'appliquerait à tous les membres de son bureau, qui seraient élus pour un mandat de deux ans.

3. De sa trente-sixième à sa quarante-neuvième session, l'Assemblée générale a de nouveau exprimé sa satisfaction des travaux du Comité, dont elle a approuvé les rapports² et les recommandations et réaffirmé le mandat (résolutions 36/149 B, 37/94 B, 38/82 B, 39/98 A, 40/164 A, 41/68 A, 42/162, 43/60, 44/50, 45/76, 46/73 B, 47/73 B, 48/44 B, 49/38 B). À sa cinquantième session, l'Assemblée a pris acte du rapport du Comité³ et fait siennes les recommandations qu'il avait adoptées par consensus (résolutions 50/31 A et B). Elle a en outre prié le Comité de lui présenter un rapport à sa cinquantième et unième session.

4. À sa trente-neuvième session, l'Assemblée générale a nommé membres du Comité la Chine et le Mexique; à sa quarante et unième session, Malte; à sa quarante-troisième session, la Hongrie, l'Irlande et le Zimbabwe; à sa quarante-quatrième session, le Népal.

5. L'Assemblée générale a décidé à sa quarante-cinquième session, de porter à 78 le nombre des membres du Comité, comme celui-ci l'avait recommandé, et elle a nommé la Jamaïque, la République islamique d'Iran, la Tchécoslovaquie et l'Uruguay aux nouveaux sièges. Elle a également décidé de nommer la République socialiste soviétique de Biélorussie, avec effet immédiat, pour pourvoir le siège précédemment occupé par la République démocratique allemande.

6. L'Assemblée générale a décidé à sa quarante-sixième session de porter à 79 le nombre des membres du Comité, comme celui-ci l'avait recommandé, et elle a nommé le Burkina Faso au nouveau siège.

7. L'Assemblée générale a décidé à sa quarante-septième session de porter à 81 le nombre des membres du Comité, comme celui-ci l'avait recommandé, et elle a nommé la République de Corée et le Sénégal aux nouveaux sièges.

8. L'Assemblée générale a décidé à sa quarante-huitième session, de porter à 83 le nombre des membres du Comité, comme celui-ci l'avait recommandé, et a nommé le Gabon et Israël aux nouveaux sièges.

9. L'Assemblée générale a décidé à sa quarante-neuvième session de porter à 88 le nombre des membres du Comité et a nommé l'Afrique du Sud, le Belize, la Croatie, le Kazakstan et la République tchèque aux nouveaux sièges.

10. L'Assemblée générale a décidé à sa cinquantième session de porter à 89 le nombre des membres du Comité, comme celui-ci l'avait recommandé, et elle a nommé la République populaire démocratique de Corée au nouveau siège.

11. Le Comité de l'information se compose des États Membres suivants :

Afrique du Sud	Gabon	Portugal
Algérie	Ghana	République arabe
Allemagne	Grèce	syrienne
Argentine	Guatemala	République de Corée
Bangladesh	Guinée	République tchèque
Bélarus	Guyana	République populaire
Belgique	Hongrie	démocratique de
Belize	Inde	Corée
Bénin	Indonésie	République-Unie de
Brésil	Iran (République	Tanzanie
Bulgarie	islamique d')	Roumanie
Burkina Faso	Irlande	Royaume-Uni de
Burundi	Israël	Grande-Bretagne et
Chili	Italie	d'Irlande du Nord
Chine	Jamaïque	Sénégal
Chypre	Japon	Singapour
Colombie	Jordanie	Slovaquie
Congo	Kazakstan	Somalie
Costa Rica	Kenya	Soudan
Côte d'Ivoire	Liban	Sri Lanka
Croatie	Malte	Togo
Cuba	Maroc	Trinité-et-Tobago
Danemark	Mexique	Tunisie
Égypte	Mongolie	Turquie
El Salvador	Népal	Ukraine
Équateur	Niger	Uruguay
Espagne	Nigéria	Venezuela
États-Unis d'Amérique	Pakistan	Viet Nam
Éthiopie	Pays-Bas	Yémen
Fédération de Russie	Pérou	Yougoslavie
Finlande	Philippines	Zaïre
France	Pologne	Zimbabwe

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

12. Le Comité a tenu la séance d'organisation de sa dix-huitième session le 6 mai 1996 au Siège de l'ONU. La session a été ouverte par le Président, M. Ivan Maximov (Bulgarie). Deux Vice-Présidents et le Rapporteur ont été élus aux sièges devenus prématurément vacants au bureau élargi désigné pour 1995-1996.

13. Le Comité a commémoré à sa séance d'organisation la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). Le Président de l'Assemblée générale, M. Diogo Freitas do Amaral, a fait un discours qui a été suivi d'une minute de silence à la mémoire de tous les journalistes qui ont été assassinés dans le monde. Le Sous-Secrétaire général à l'information a donné lecture d'un message du Secrétaire général et a lui-même prononcé une allocution. Le Président du

Comité a lui aussi fait une déclaration. Il a ensuite prononcé un discours d'ouverture et le Sous-Secrétaire général à l'information a évoqué les travaux du Département de l'information concernant les points de l'ordre du jour à l'étude.

B. Élection du bureau

14. Afin de remplacer les membres du bureau qui ne pouvaient remplir leur mandat jusqu'à son terme, le Comité a élu pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat 1995-1996 et en respectant le principe du roulement géographique les personnes dont les noms suivent :

Vice-Présidents : M. Holger Martinsen (Argentine)
M. Salman Abbasy (Pakistan)

Rapporteur : M. Nacerdine Sai (Algérie)

C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

15. À sa séance d'organisation, le Comité a adopté sans opposition l'ordre du jour et le programme de travail suivants (A/AC.198/1996/1) :

1. Ouverture de la session.
2. Élection des membres du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse.
5. Déclaration du Président.
6. Déclaration du Sous-Secrétaire général à l'information.
7. Débat général et examen des questions de fond :
 - a) Poursuite de l'examen des politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication;
 - b) Évaluation et suivi des efforts déployés et des progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et des communications;
 - c) Promotion de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information.

8. Établissement et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa cinquantième et unième session.

16. Le Comité a tenu les séances de fond de sa dix-huitième session du 7 au 17 mai 1996 au Siège de l'ONU.

17. Pour l'examen du point 7 de l'ordre du jour, il disposait de deux rapports du Secrétaire général, concernant respectivement l'affectation aux centres d'information des Nations Unies en 1995 de ressources provenant du budget ordinaire de l'ONU (A/AC.198/1996/2) et les publications du Département de l'information (A/AC.198/1996/3).

D. Observateurs

18. Ont participé à la session en qualité d'observateurs les États Membres suivants : Albanie, Australie, Azerbaïdjan, Kirghizistan, Luxembourg, Suède.

19. Étaient également représentées à la session l'UNESCO, l'Union européenne, la Ligue des États arabes et l'Organisation de l'unité africaine.

E. Questions diverses

20. Le Comité a décidé de mener de nouvelles consultations officieuses par l'intermédiaire du Bureau, des porte-parole des groupes régionaux, du Groupe des 77 et de la Chine.

III. DÉBAT GÉNÉRAL ET EXAMEN DES QUESTIONS DE FOND

21. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les pays suivants, membres du Comité : Algérie, Argentine, Bélarus, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burundi, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica (au nom du Groupe des 77), Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Ghana, Guinée, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Italie (au nom de l'Union européenne), Jamaïque, Japon, Jordanie, Maroc, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas (au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États), Philippines, République arabe syrienne, République de Corée, Roumanie, Slovaquie, Sri Lanka, Soudan, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Venezuela et Yémen. Une déclaration a également été faite par les observateurs du Kirghizistan. Le Directeur général adjoint de l'UNESCO pour le secteur de la communication, de l'information et de l'informatique et un représentant du Département de l'information ont eux aussi pris la parole.

22. Évoquant les questions de fond dont le Comité était saisi, tous les orateurs ont déclaré que le monde – et les Nations Unies – se trouvaient à la fin du XXe siècle face à de nombreux problèmes. Il était temps de faire un bilan et de réévaluer l'action des Nations Unies, de manière à utiliser de nouvelles possibilités d'oeuvrer au bien commun. De nombreuses délégations ont souligné que l'information avait beaucoup d'influence puisque non seulement elle pouvait provoquer des transformations positives mais aussi diffuser de la propagande négative. La révolution actuelle de la communication, en permettant une diffusion instantanée aux quatre coins du monde, servait à renforcer le pouvoir de l'information dans toutes les sociétés. L'information étant l'un des

principaux moyens de développement politique, économique et social, beaucoup d'orateurs ont bien insisté sur le fait qu'il fallait en user avec sagesse et discernement. L'information se devait d'être exacte, objective et de respecter la diversité culturelle, pensaient un certain nombre d'orateurs; plusieurs d'entre eux ont proposé à ce propos qu'on élabore un code international de conduite pour la diffusion de l'information.

23. Tous les orateurs ont souligné combien il importait de célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse et les grandes valeurs qu'elle représentait. La liberté de l'information était l'une des libertés fondamentales qu'il fallait chérir en tant que pierre de touche de toutes les autres libertés. Les journalistes, ont-ils tous déclarés, devraient pouvoir travailler à accomplir leur tâche légitime – informer le monde de ce qui se passait – sans craindre l'intimidation, l'emprisonnement, la violence ou la mort. Un orateur a dit qu'en 1995, 182 journalistes (chiffre record) se trouvaient en prison. Un autre a informé le Comité que 20 journalistes avaient été tués depuis le début de 1996. Selon ses propres paroles, lorsque des journalistes étaient tués "la vérité était la première victime"; les journalistes devraient à son avis bénéficier de la même protection que les soldats et les diplomates. Un orateur a rendu hommage au fonctionnaire du Centre d'information des Nations Unies d'Alger qui avait été brutalement tué. Un autre orateur a souligné que les journalistes devaient, dans leur profession, exercer beaucoup de jugement et d'objectivité de manière à contribuer à promouvoir les principes démocratiques et à favoriser le développement économique et social.

24. L'orateur qui a pris la parole au nom de l'UNESCO a dit que, un nouvel ordre mondial prenant forme, la Conférence de l'UNESCO tenue en novembre 1989 avait adopté une nouvelles stratégie qui appuyait la libre circulation de l'information, une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information et le renforcement des capacités de communication dans les pays en développement. Il a précisé également que la Conférence générale de l'UNESCO avait proposé d'organiser un séminaire de presse en Europe, en 1997. Il a ajouté que les travaux de l'UNESCO pouvaient se résumer en deux mots : démocratie et développement. À cet égard, compte tenu en particulier de la résolution 50/130 de l'Assemblée générale sur la communication pour le développement, l'UNESCO était en train d'organiser la sixième Table ronde des institutions spécialisées s'occupant de la communication pour le développement, qui se tiendrait à Harare (Zimbabwe) pendant le deuxième semestre de 1996.

25. Un certain nombre d'orateurs ont insisté sur le fait qu'il importait de continuer à instaurer un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, lequel était à leur avis d'une actualité encore plus grande dans le monde d'aujourd'hui où la technologie ne cessait de se développer. Le manque d'accès aux innovations technologiques, estimaient-ils, ne pouvait manquer de marginaliser encore beaucoup d'habitants du "village mondial" et d'aggraver encore les disparités existantes. Plusieurs orateurs ont souligné que 75 % des médias étaient aux mains de pays développés. Un orateur a estimé qu'il fallait encore solliciter les vues des États Membres sur les moyens d'améliorer l'infrastructure et les capacités des pays en développement en matière de communication et a proposé de reporter la date limite pour l'envoi des réponses.

26. De nombreux orateurs qui ont participé au débat général ont dit qu'ils appuyaient les séminaires régionaux pour la promotion de médias pluralistes et indépendants organisés par le Département de l'information en coopération avec l'UNESCO. À cet égard, le représentant du Département a donné des détails sur le Séminaire pour la promotion de médias indépendants et pluralistes dans les États arabes, organisé récemment à Sana'a par le Département de l'information ainsi que sur le financement des séminaires précédents. Un orateur s'est dit reconnaissant que le Séminaire de Sana'a se soit tenu dans son pays et en a exposé les effets positifs. Un certain nombre d'orateurs ont appuyé l'initiative de l'UNESCO qui proposait d'organiser en Bulgarie, en 1997, un séminaire du même genre pour les États d'Europe centrale et orientale et ont demandé que le Département de l'information y apporte son appui. Plusieurs délégations ont également loué le programme de formation du Département destiné à des journalistes de la radio, de la télévision et de la presse de pays en développement, ainsi que le programme entrepris l'année dernière en faveur des membres des médias palestiniens. Quelques délégations ont trouvé que la rencontre de journalistes qui devait avoir lieu à Gaza dans le courant de 1996 était un projet très positif et ont demandé de manière générale qu'on prévoie davantage de programmes à l'intention des journalistes palestiniens.

27. Un orateur a dénoncé comme étant une violation de la souveraineté de son pays et des accords internationaux le barrage d'émissions de radio et de télévision diffusées à partir d'un autre pays, qu'il considérait comme une manifestation d'oppression. Il a dit que ce pays avait même accru la puissance de ses transmissions afin de manipuler et subvertir.

28. S'agissant des politiques et activités d'information des Nations Unies, tous les orateurs sont convenus que la grave crise financière que traversait l'Organisation incitait à procéder à la restructuration fondamentale et nécessaire de ses opérations. Une oratrice, s'exprimant au nom d'un large groupe, a dit que la réforme et la restructuration de l'Organisation des Nations Unies ainsi que la révolution de la communication qui pénétrait jusque dans "nos foyers, nos lieux de travail et les domaines les plus intimes de notre vie", constituerait la toile de fond des délibérations de la session. Elle a insisté sur la nécessité de négociations positives, de tentatives constructives et d'une responsabilité conjointe. Un certain nombre d'orateurs ont dit que l'esprit de consensus qui s'était manifesté au sein du Comité ces derniers temps devait se poursuivre, du fait que la période difficile qu'on traversait actuellement nécessitait un dialogue plutôt qu'un affrontement. Un orateur, s'exprimant au nom d'un autre large groupe de pays s'est dit satisfait du travail effectué par le Bureau élargi et convaincu que cette collaboration se renforcerait à l'avenir pour accroître l'efficacité et l'efficience du Département.

29. Toutes les délégations sont convenues qu'il importait de plus en plus de renforcer l'action d'information pour faire bien comprendre les buts de l'Organisation des Nations Unies et mobiliser l'appui nécessaire à ses activités. Un orateur a signalé la réunion importante de 185 chefs d'État ou de gouvernement qui avaient parlé de la conjoncture nouvelle dans laquelle l'ONU menait ses activités et des exigences nouvelles auxquelles l'Organisation devait faire face. Cinq groupes de travail de haut niveau s'occupaient des différents aspects de la réforme et de la restructuration. La situation financière

actuelle de l'Organisation, de l'avis de beaucoup d'orateurs, pouvait conduire à repenser et restructurer l'ONU et donc à prendre des mesures axées sur l'efficacité. Le Département de l'information avait pour tâche formidable d'apporter au monde le message des Nations Unies à une époque de contraintes financières et de priorités multiples dans le domaine de l'information. Tous les orateurs sont en outre convenus qu'il était essentiel de contrebalancer la perception négative, si répandue actuellement, que l'on avait des Nations Unies. Un orateur a dit que l'ONU était "assaillie" par les critiques qui ne la trouvaient pas utile. Une autre délégation, s'exprimant au nom d'un groupe, a dit qu'il fallait mener une stratégie agressive de commercialisation pour lutter contre la méfiance et la désinformation qui déterminaient la façon dont le public percevait l'Organisation. Après tout, ont dit un certain nombre d'orateurs, l'Organisation n'était rien d'autre que ce que ses États Membres en faisaient. Une délégation a estimé que les États ne devraient pas faire de déclaration politique qui minait l'Organisation même où ils jouaient un rôle de chef de file. Certains pays, a-t-elle ajouté, donnaient l'impression que l'Organisation des Nations Unies grevait leurs finances. À son avis, l'ONU profitait à chacun, d'une manière ou d'une autre, et il importait que la communauté mondiale ait conscience des avantages que l'Organisation procurait. À cet égard, plusieurs orateurs se sont félicités que le Département de l'information ait produit des mises à jour factuelles pour contrebalancer la publicité négative faite à l'Organisation, telle que "Setting the Record Straight" ("mise au point") et d'autres.

30. Les orateurs ont sincèrement remercié le Sous-Secrétaire général à l'information de sa déclaration riche et instructive ainsi que des innovations – "impressionnantes" aux dires de certains – qu'il avait introduites au Département. Pour d'autres, sa façon d'aborder l'information avait préparé le terrain à un dialogue ouvert et franc sur la situation présente et future du Département et en faveur d'une transparence accrue. Beaucoup ont rendu hommage à son dur labeur et à sa clairvoyance en des temps difficiles et, pour reprendre le mot d'un orateur, son "dévouement" avait aidé à compenser la baisse des ressources. Un orateur a dit que son pays ne ménagerait rien pour faire en sorte que le Département de l'information dispose des instruments et des ressources qui lui permettront de relever les défis du XXI^e siècle, mais il fallait faire des choix difficiles dans la répartition de ces ressources. Le même orateur a dit qu'il convenait de fixer des priorités pour maintenir ou augmenter les ressources là où elles pouvaient avoir le plus d'effet et les réduire ou les supprimer là où elles étaient le moins nécessaires. Plusieurs intervenants se sont fait l'écho du même sentiment. De nombreuses délégations ont souligné qu'il importait d'accorder au Département un financement proportionnel à l'importance du rôle qu'il joue dans l'Organisation, car le succès de l'ONU dépendait de l'information du public et de l'appui suscité en faveur de ses activités.

31. Tous les intervenants ont également remercié le personnel du Département, souvent en évoquant à ce sujet le volume extraordinaire d'activités lancées à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation. Un orateur a dit qu'il était particulièrement approprié de faire un bilan, après cette année marquante, de l'aptitude qu'avait le Département à faire passer son message. Une délégation a dit que le Département devrait se montrer plus déterminé dans ses campagnes d'information, et chercher à anticiper, plutôt que de se contenter

de réagir. Pour un intervenant, les travaux du Département devaient se concentrer dans deux domaines – l'accumulation de matériaux et de nouvelles idées, par exemple en organisant des expositions internationales d'art et de photographie, et le domaine interactif des relations qu'entretiennent les organisations non gouvernementales et les citoyens du monde entier par le biais des réseaux électroniques et autres. Une délégation s'est dite préoccupée par l'incidence financière des mandats provenant de sources extérieures au Comité de l'information et a appuyé en conséquence une disposition du projet de résolution qui traitait de ce problème.

32. La majorité des intervenants s'est montrée favorable à la stratégie du Département consistant à renforcer les partenariats, tout particulièrement avec les médias. Un certain nombre d'orateurs ont appuyé l'établissement de liens entre le Département de l'information et d'autres départements, ainsi que ses efforts de collaboration avec d'autres institutions et programmes du système par l'intermédiaire du Comité commun de l'information des Nations Unies. Sa coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires humanitaires en matière de maintien de la paix ainsi qu'avec l'UNESCO et les séminaires régionaux organisés à l'intention des médias a été jugée remarquable par un certain nombre d'orateurs.

33. Tous les orateurs ont appuyé et approuvé avec force le travail de pionnier effectué par le Département pour maîtriser les nouvelles techniques informatiques en application de son mandat. Ils ont mis l'accent sur la diffusion accrue de matériaux d'information par les moyens électroniques tels que le réseau Internet et les disques optiques, qui offraient au Département un moyen important de communiquer avec les publics visés et de maximiser sa production. Comme l'a dit un orateur, dans la course mondiale à la transmission de l'information, le Département devait être "compétent et compétitif". Un autre orateur a dit que le Département devait tenir le Comité informé des technologies existantes, des moyens d'en améliorer l'utilisation et de ses projets quant à leur utilisation future. Plusieurs orateurs ont déclaré que le Département devrait continuer d'être en pointe dans ce domaine, mais un intervenant a estimé qu'il fallait équilibrer les priorités, et éviter de mettre l'accent sur les techniques au détriment des aspects humains des objectifs de l'ONU. Beaucoup d'orateurs ont fait part de leur conviction que l'objectif principal des activités du Département devrait être de fournir au plus vite des informations aux utilisateurs finals. Cependant, aux yeux de nombreux orateurs, il importait de demeurer profondément conscient des différences qui existaient dans le monde en matière d'aptitude à traiter les informations électroniques et d'adopter l'attitude appropriée. À cet égard, un certain nombre ont dit qu'il convenait de se souvenir que la presse resterait le principal moyen d'information du monde en développement dans un avenir prévisible. Plusieurs orateurs ont couvert d'éloges la page d'accueil de l'ONU sur le World Wide Web et se sont dit satisfaits des résumés, notes d'information et communiqués de presse que l'on peut y consulter quotidiennement. Plusieurs délégations ont cependant regretté les retards intervenus dans la communication des informations électroniques. À cet égard, un orateur a dit qu'il avait constaté que les derniers documents du Conseil de sécurité placés sur Internet étaient obsolètes.

34. Un certain nombre d'orateurs ont mis en exergue les précieux services fournis aux journalistes par le Bureau du porte-parole du Secrétaire général.

Beaucoup se sont également déclarés très satisfaits des communiqués de presse publiés par le Département, particulièrement utiles aux petites missions. Plusieurs orateurs ont estimé que ces communiqués étaient de bonne qualité. Un autre orateur, s'exprimant au nom d'un grand groupe, a souligné qu'il fallait continuer de couvrir toutes les séances dans les deux langues de travail et de veiller à ce que les communiqués soient diffusés en temps voulu, notamment en faisant appel à la technologie moderne. Un orateur a dit qu'il serait regrettable que la production de communiqués de presse dans les deux langues de travail du Secrétariat souffre de la crise financière, estimant que les orateurs francophones avaient le droit d'exiger d'avoir accès aux informations, et affirmant aussi que les "résumés quotidiens" devraient être traduits le jour même en français et placés sur Internet, comme c'était le cas pour les résumés en anglais. Il a dit aussi qu'à tout le moins, un résumé de la réunion d'information de midi devrait être disponible en français.

35. La plupart des orateurs ont souligné le rôle important que jouaient les publications du Département, s'agissant de faire connaître le message de l'Organisation. Un orateur a dit qu'à son avis, présentation, concision et précision étaient d'une importance primordiale. Il a estimé qu'il y avait eu récemment des erreurs de fait dans certains matériaux d'information concernant le cinquantième anniversaire. Une délégation a dit que, dans les matériaux d'information, l'expression "ex-Yougoslavie" devrait être utilisée avec prudence car elle avait une connotation uniquement géographique et non politique. De nombreux membres du Comité ont fait plus particulièrement porter leurs éloges sur certaines publications, notamment la série des Livres bleus, l'Annuaire, la Chronique et le World Media Handbook. Plusieurs orateurs ont toutefois déclaré que les publications devaient répondre à un besoin identifiable et aux critères de rentabilité, et ont demandé instamment que des examens périodiques soient effectués pour vérifier que ces critères étaient satisfaits. Une délégation a parlé de l'importance qu'il y avait de développer au maximum le potentiel commercial des publications et produits audio-visuels du Département. D'un autre côté, plusieurs autres délégations ont mis en garde contre le fait que les considérations financières puissent dissuader le Département de remplir son mandat, qui était d'assurer la diffusion la plus large possible de ces matériaux. Un orateur a dit que la disponibilité des matériaux d'information en langue russe était limitée, quoique le Centre d'information des Nations Unies de Moscou redoublât d'efforts pour publier des documents en russe, notamment en recrutant des coparrains. Un autre a dit qu'il appuyait la publication des Livres bleus en arabe, tandis qu'un orateur a regretté d'une manière générale la diminution du nombre des publications en arabe et espéré que cette situation serait rectifiée. Un autre orateur de la même région a dit que le Département avait la responsabilité de promouvoir le multilinguisme dans ses publications, ce qu'il considérait comme une obligation très concrète compte tenu de la diversité du monde représenté par les Nations Unies.

36. Un certain nombre d'intervenants ont dit qu'il était important de diffuser le message de l'ONU par la radio, qui était un média rentable et permettant d'atteindre un vaste public. Un intervenant y a vu un moyen permettant à l'ONU de "plaider la cause du multilatéralisme". Une délégation a indiqué que la production radiophonique et télévisuelle du Département avait beaucoup progressé et que, en particulier, la qualité des émissions à destination du continent africain s'était améliorée. Plusieurs intervenants ont relevé l'intérêt que

présentait le panneau d'affichage électronique pour la radio. Un autre intervenant a évoqué l'accord passé entre le Département de l'information et une organisation nationale dans son pays aux fins de faciliter la diffusion d'émissions de radio au Brésil et dans d'autres pays lusophones, et s'est réjoui à la perspective du renforcement des activités de diffusion du Département en portugais. Un autre intervenant s'est dit satisfait des travaux du Groupe des programmes radio destinés aux Caraïbes. En revanche, une délégation s'est déclarée surprise qu'aucun fonctionnaire ne soit chargé de la radiodiffusion vers le Moyen-Orient, qui était pourtant, selon lui, particulièrement importante dans l'optique du processus de paix. Une délégation a proposé que l'histoire des Nations Unies devrait être abordée et estimé qu'il y aurait lieu de produire des pièces de caractère documentaire, ce qui pourrait se faire en collaboration avec des spécialistes extérieurs.

37. De nombreux intervenants ont souligné l'importance des plates-formes concomitantes que sont l'agenda pour la paix et l'agenda pour le développement : indissolublement liées, elles devraient se voir accorder le même rang de priorité dans le travail thématique du Département de l'information. Toutes les délégations ont vigoureusement appuyé le travail mené par le Département à l'occasion des étapes préliminaires des missions de maintien de la paix et se sont félicitées de voir que l'on commençait à mettre en oeuvre des moyens efficaces pour informer le public sur ces opérations. Elles ont considéré le volet information comme crucial pour le succès de ces missions, compte particulièrement tenu de la nécessité de cibler la population locale dans les zones des opérations, ainsi que l'opinion publique des pays fournissant des contingents. Plusieurs délégations ont préconisé la création, dans toute la mesure possible, de stations de radio dirigées par le Département dans les pays où les Nations Unies déployaient des opérations de maintien de la paix. Plusieurs intervenants ont félicité le groupe de travail interdépartemental sur les stratégies des médias au service des opérations de maintien de la paix et d'autres opérations sur le terrain de la qualité de ses activités. Un intervenant a dit attendre avec intérêt la publication de la troisième édition des Casques bleus et a proposé d'y faire figurer les noms de tous ceux qui étaient tombés au service du maintien de la paix.

38. Un certain nombre d'intervenants se sont dits encouragés par l'importance des activités menées par le Département dans le domaine de la communication au service du développement, et lui ont su gré des travaux qu'il menait dans le cadre du cycle de conférences mondiales en cours, y compris le Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing). Un intervenant a indiqué que Development Update était une publication rendant compte d'une façon intéressante de la planification des résultats de ces conférences des Nations Unies et d'autres questions particulières relevant du développement. Certains intervenants ont indiqué que les publications consacrées au développement devaient retenir l'attention qu'elles méritaient et, à cet égard, ont déploré le fait que le Forum du développement ait cessé d'exister et ont préconisé la reprise de cette publication. Une délégation a dit que des informations sur le développement socio-économique durable des pays en transition seraient bien accueillies et qu'il serait bon de publier des documents dans les langues parlées dans les pays en question. Plusieurs intervenants ont félicité le Département pour les travaux accomplis dans le cadre des préparatifs de la Conférence des

Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). Certaines délégations ont estimé que le Département devrait accorder davantage d'attention à la production d'informations sur le développement économique. Un intervenant a préconisé que l'on fasse une place plus grande à l'élimination de la pauvreté, condition essentielle au développement d'un grand nombre de pays. L'année 1996 étant l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, l'intervenant a estimé qu'elle fournirait l'occasion pour le Département d'insister davantage sur ce sujet important. Un intervenant a dit que le développement durable était la clef de la paix mondiale. Plusieurs intervenants ont évoqué la priorité qu'ils accordaient au programme d'activités actuellement poursuivi par le Département sur le continent africain, en particulier au service de l'Initiative spéciale à l'échelle du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique. Ils ont jugé important de faire connaître les besoins de l'Afrique et les progrès qui étaient faits pour rectifier l'image erronée qui était donnée du continent et, à cet égard, plusieurs délégations ont noté l'importance des travaux de la publication Afrique : relance. Plusieurs intervenants ont remercié le Département pour les activités qu'il menait en ce qui concerne le Moyen-Orient et la question de Palestine. Plusieurs autres ont évoqué la série d'activités menées à l'occasion du dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl et ont remercié le Département des efforts accomplis à cette occasion, en demandant la poursuite des activités de sensibilisation concernant ce fléau planétaire et les questions liées à la sécurité nucléaire.

39. Dans le cadre du débat général, un grand nombre de délégations ont présenté leurs opinions et leurs propositions sur la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et le réseau de centres d'information des Nations Unies, dans lesquels ils ont vu deux sources extrêmement riches d'informations sur l'Organisation, des instruments de diffusion de l'information exceptionnels et des outils indispensables pour faire mieux connaître l'Organisation dans le monde. Plusieurs délégations ont estimé que le niveau de ressources accordées à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld était insuffisant et avait conduit à diminuer les services fournis, et elles ont espéré que la Bibliothèque recevrait des crédits en proportion de l'importance des services qu'elle rendait. Un intervenant, s'exprimant au nom d'un groupe important, a dit qu'à son avis, le fonctionnement de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, malgré des efforts récents, n'avait pas encore atteint le niveau de qualité que l'on attendait d'une bibliothèque et a dit beaucoup compter sur les nouvelles techniques à cet égard. Il a préconisé une évaluation complète des activités et du tableau d'effectifs de la Bibliothèque. Les progrès immenses accomplis dans le domaine des techniques de l'information ayant radicalement modifié la façon dont la Bibliothèque "fonctionnait", l'intervenant, au nom d'un groupe, a proposé que le Département confie l'examen du fonctionnement de la Bibliothèque à un spécialiste qui serait également chargé de formuler des recommandations sur les techniques de l'information les plus récentes. Son appel a été appuyé par un autre intervenant, qui a ajouté que, de l'avis de sa délégation, l'objectif consistait en dernière analyse à économiser des ressources financières limitées et à augmenter les moyens dont disposait la Bibliothèque pour satisfaire ses utilisateurs. Plusieurs autres délégations ont proposé d'améliorer encore l'automatisation, tout en ayant des doutes sur l'intérêt de confier la Bibliothèque Dag Hammarskjöld à des entités extérieures.

40. Tous les intervenants ont relevé l'importance des travaux réalisés par les centres d'information des Nations Unies et beaucoup d'entre eux ont insisté sur le rôle tout à fait crucial qu'ils remplissaient dans les pays en développement. Certaines délégations ont caractérisé ces centres comme la "vitrine" de l'ONU pour le monde, car ils étaient pour de nombreux pays du monde le seul point de contact avec les activités et publications des Nations Unies. Un intervenant a dit que, à son avis, ils représentaient une présence de l'Organisation à travers le monde en temps de paix, et non pas seulement en temps de conflit. Un intervenant a dit qu'ils devraient devenir des modèles de technologie avancée pour les populations privées de ressources dans certains pays du monde, estimant qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur le matériel, et non pas sur le seul personnel. Une délégation, au nom d'un groupe important, a dit que la révolution technologique aurait des incidences sur les centres d'information, en particulier dans le monde développé. Il a souligné que la distance était devenue un moindre obstacle à la diffusion de l'information, ainsi que le fait que le nombre de bibliothèques depositaires avait augmenté et que les organisations non gouvernementales avaient pris de l'importance. L'intervenant a appelé de ses vœux une évaluation complète des objectifs, du mandat et des réalisations des centres d'information, dont les résultats devraient être communiqués au Comité. Cette proposition a été appuyée par un autre intervenant, qui a souligné que sa délégation était pleinement consciente que les centres d'information implantés dans le monde en développement restaient un moyen essentiel de diffusion de l'information. L'évaluation devrait accorder une grande place aux centres implantés dans les pays développés. De nombreux intervenants ont encouragé les centres à maintenir le niveau d'activités auquel ils s'étaient élevés depuis quelques années et les ont invités à concevoir des modalités novatrices pour diffuser des informations auprès du public.

41. Tandis qu'un certain nombre d'orateurs ont appuyé le processus d'intégration qui permettait à leur avis d'adopter une démarche unifiée, de renforcer l'efficacité et de réaliser des économies grâce au principe du partage, d'autres ont incité à la prudence en faisant valoir que les centres d'information des Nations Unies devaient continuer à fonctionner de manière autonome dans les pays où il était nécessaire de les intégrer aux autres bureaux extérieurs de l'ONU. Quelques orateurs ont exprimé des réserves quant à l'ensemble de l'opération d'intégration. Un orateur s'est déclaré partisan de préserver l'autonomie des centres d'information. Un autre s'est inquiété du risque d'atrophie des fonctions d'information dans ce processus et a estimé que les centres devaient être dirigés par des spécialistes de l'information. Tous sont convenus qu'il fallait aborder le problème de l'intégration au cas par cas, sans jamais manquer de consulter les gouvernements hôtes. Un orateur a jugé qu'il serait utile d'effectuer une étude des résultats des programmes de communication des centres d'information des Nations Unies en précisant les divers types d'utilisateurs, dans le but d'améliorer les services et non pas de chercher à justifier des réductions. Une autre délégation a suggéré d'établir un rapport indiquant les réalisations des centres intégrés par rapport aux objectifs fixés. De nombreux orateurs se sont déclarés préoccupés de ce que les réductions effectuées dans les centres tombaient à un très mauvais moment et risquaient de réduire à néant les succès obtenus alors qu'un public bien informé était essentiel pour les travaux de l'Organisation. De l'avis de plusieurs orateurs, il ne fallait pas qu'un sentiment d'inefficacité parvienne à saper ce système important. La plupart des orateurs étaient tout à fait conscients de

l'impératif de la viabilité financière, mais estimaient que le système des centres d'information devait être maintenu et que les problèmes financiers de l'Organisation ne devaient pas servir de prétexte pour attaquer l'existence des centres.

42. Des orateurs se sont particulièrement félicités des travaux des centres situés dans leurs pays ou régions respectifs, y compris à Accra, Moscou, Islamabad, Katmandou, Bucarest, Port of Spain et Tokyo. Une délégation s'est déclarée satisfaite de la remise en service du centre de Téhéran, bien qu'il reste nécessaire d'en renforcer encore les fonctions. Un orateur a déclaré que son gouvernement augmenterait de 50 % sa contribution volontaire afin de permettre au centre d'information situé dans son pays de disposer de ressources supplémentaires. Un autre orateur a regretté que le directeur du centre de son pays ait été rappelé il y a plusieurs années. Il a déclaré qu'en raison de ses obligations, le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) n'avait pas suffisamment de temps pour se consacrer aux activités d'information et qu'en conséquence, son gouvernement était prêt à renforcer sa coopération avec le centre d'information. Un orateur a déclaré que le centre situé dans son pays se développait de manière satisfaisante mais que le nombre de postes dont il disposait devrait être augmenté face aux besoins croissants. Un autre orateur a déclaré que le centre du Burkina Faso avait souffert et devait être remis sur pied. Une délégation a suggéré qu'un poste soit fourni au Service de l'information des Nations Unies à Vienne afin de répondre aux besoins de la Croatie. Une autre délégation a déclaré qu'elle cherchait à obtenir un centre de diffusion de l'information à Bratislava, tandis qu'un autre orateur a demandé qu'un centre régional soit établi dans sa capitale pour l'Asie centrale. Un intervenant a déclaré que son pays tenait à ce que le bureau du PNUD à Sofia soit doté d'une antenne d'information. Une délégation a demandé un centre à Amman.

43. Un certain nombre d'orateurs ont estimé que le système des visites guidées du Département constituait un outil essentiel pour toucher le grand public et permettait de donner un aperçu immédiat et personnel des travaux de l'Organisation. Les visites guidées étaient considérées comme un moyen important de renforcer la compréhension grâce à des contacts directs entre l'ONU et les peuples du monde. De l'avis de plusieurs délégations, il importait donc que les visites guidées soient assurées dans le plus grand nombre de langues possible et puissent offrir un accès maximum aux locaux de l'ONU. Une délégation a déclaré que les visites constituaient un moyen de communication particulièrement important du fait que le public se composait en grande partie de jeunes et d'enfants, sur qui reposerait le siècle à venir. Plusieurs orateurs ont regretté que les restrictions financières aient jusqu'ici empêché d'actualiser le parcours des visites et ont demandé que cela soit fait le plus tôt possible.

44. À l'issue du débat général, le Sous-Secrétaire général à l'information a remercié toutes les délégations de l'appui vigoureux qu'elles avaient accordé à son personnel et à lui-même. Il a assuré au Comité qu'il avait écouté attentivement ses remarques constructives et qu'il s'inspirerait de ses sages conseils pour appliquer la nouvelle stratégie de l'information du Département. Il entendait bien poursuivre ses consultations intersessions avec le Bureau du Comité dans un esprit de dialogue franc et honnête afin d'améliorer encore les travaux du Département. Il a souligné qu'aucun progrès ne serait possible en

l'absence de collaboration étroite et de confiance mutuelle entre le Département et le Comité.

Notes

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 21 (A/35/21), annexe, sect. V.

² Ibid., trente-sixième session, Supplément No 21 (A/36/21); ibid., trente-septième session, Supplément No 21 (A/37/21 et Corr.1); ibid., trente-huitième session, Supplément No 21 (A/38/21 et Corr.1 et 2); ibid., trente-neuvième session, Supplément No 21 (A/39/21); ibid., quarantième session, Supplément No 21 (A/40/21); ibid., quarante et unième session, Supplément No 21 (A/41/21); ibid., quarante-deuxième session, Supplément No 21 (A/42/21); ibid., quarante-troisième session, Supplément No 21 (A/43/21); ibid., quarante-quatrième session, Supplément No 21 (A/44/21); ibid., quarante-cinquième session, Supplément No 21 (A/45/21); ibid., quarante-sixième session, Supplément No 21 (A/46/21); ibid., quarante-septième session, Supplément No 21 (A/47/21); ibid., quarante-huitième session, Supplément No 21 (A/48/21); ibid., quarante-neuvième session, Supplément No 21 (A/49/21).

³ Ibid., cinquantième session, Supplément No 21 (A/50/21).
